

# Effacité exceptionnelle quant à la maîtrise de longue durée de la maladie

## Meilleures utilisations

### Maladies contrôlées :

- L'oïdium et la pourriture grise sur les concombres, les tomates et les poivrons de serre
- L'alternariose sur les tomates de serre
- La pourriture grise sur la laitue de serre

## Principaux atouts

- Efficacité exceptionnelle quant à la maîtrise de longue durée de la maladie
- Mouvement systémique vers le haut dans la plante
- Protection des nouvelles pousses
- La nouvelle matière active maîtrise de façon continue les souches de champignons qui sont devenues résistantes aux substances chimiques autres que les IDHS

## Méthodes d'application

- Homologué comme traitement foliaire des concombres, des tomates, des poivrons, des aubergines et des laitues de serre
- Homologué comme traitement par bassinage pour les tomates seulement

## Mode d'action

- Le fluopyrame inhibe l'enzyme succinate-déshydrogénase (complexe II) de la chaîne respiratoire mitochondriale des cellules des champignons. Il fait partie de la classe des pyridinyl-éthyl-benzamide
- Le fluopyrame est classé comme un fongicide à action générale avec mouvement acropète qui protège les parties non traitées de la plante en se déplaçant vers le haut et l'extérieur avec l'eau

## Mesures préventives importantes pour toutes les utilisations indiquées

- Ne pas appliquer lorsque la lumière est faible, car les cultures pourraient être endommagées
- Administrer le fongicide Luna Privilege® Greenhouse en alternance avec des fongicides autres que les IDHS (groupe 7)
- Attendre au moins six semaines avant d'appliquer de nouveau le fongicide Luna Privilege Greenhouse
- Si le produit est appliqué sur les feuilles, NE PAS mélanger le fongicide Luna Privilege Greenhouse dans une cuve avec d'autres pesticides, engrais ou adjuvants
- Avant d'appliquer le produit à toutes les cultures, faire un test de sensibilité sur quelques plantes, car la phytotoxicité n'a pas été testée sur toutes les variétés dans toutes les conditions. Lorsque le produit est testé sur quelques plantes, attendre au moins une semaine après l'application avant de juger de la sensibilité des cultures. Ne pas appliquer sur les cultures en cas de réponse négative ou si aucun test de sensibilité n'a été effectué
- Utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 1 000 L par hectare
- Ne pas appliquer plus de 500 g de fluopyrame par hectare par saison



### Matière active

Fluopyrame  
à 500 g/L



### Code FRAC Groupe 7 (IDHS)



### Systémicité Acropète



### Formulation Suspension concentrée



### Délai de sécurité 12 heures



### Délai d'attente avant la récolte

Peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte pour les tomates, les concombres et les poivrons. Un délai d'attente de 7 jours est nécessaire avant la récolte des laitues.

## Traitement généralisé foliaire

Plante	Maladies contrôlées	Taux d'utilisation (mL/ha)
Concombres de serre	Moisissure grise	500
Poivrons de serre	Pourriture grise de la feuille	500
Aubergines de serre	Chancre de la tige causé par pourriture grise	500
Tomates de serre	Oïdium	100
Tomates de serre	Alternariose	150 à 300
Laitue de serre	Pourriture grise	500

## Application par bassinage/goutte-à-goutte

Plante	Maladies contrôlées	Taux d'utilisation
Tomates de serre	Moisissure grise Pourriture grise de la feuille Chancre de la tige causé par pourriture grise	40 mL par 1 000 plantes

## Autres mesures préventives importantes à suivre lors du traitement des tomates de serre :

- Ne pas appliquer avant la floraison sur la neuvième grappe ni avant le 1<sup>er</sup> mars
- Appliquer dans le cadre d'un cycle d'irrigation normal, à la fin de la journée du dernier arrosage
- Éviter d'appliquer le produit lorsque les conditions favorisent une croissance rapide
- Il a été démontré que les tomates cerises ainsi que les variétés à petits fruits non greffées (lame plus petite et plus mince) sont plus sensibles. Réaliser un essai de traitement et contrôler toute réaction défavorable de la culture après une période d'une semaine. En cas de réponse défavorable de la culture, s'abstenir de toute application. Dans l'éventualité où un essai de traitement est impossible, il est déconseillé d'appliquer le produit.

Darcy Olds

Directeur des comptes principaux, serre et pépinière – Canada  
darcy.olds@envu.com • 905-464-8399

**envu**™ Serre et  
pépinière

ca.envu.com 1-800-331-2867



TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI DU PESTICIDE SUR L'ÉTIQUETTE.

Envu, le logo Envu et Luna Privilege® Greenhouse sont des marques de commerce appartenant à Environmental Science U.S. LLC, ou de l'une de ses sociétés affiliées.  
© 2023 Environmental Science U.S. LLC. Tous droits réservés.